VN #075

VILLERS NOUVELLES
MAGAZINE D'ACTUS DE
VILLERS-LÈS-NANCY

VILLERS lès NANCY



Sommaire

3. Edito

4. Brèves

10. Sauvez des vies avec les sauveteurs volontaires de proximité

12. La maison de la solidarité

14. Portrait d'habitant : Jules

18. Dossier spécial budget 2023

26. Registre de veille sanitaire

28. Mariages

29. Naissances

30. Infos pratiques

31. Expression libre

Directeur de publication François Werner
Crédits textes Service communication de Villers-lès-Nancy
Crédits photos et illustrations Daniel Denise • Service communication de Villers-lès-Nancy • Artistes et cies • Pexels • Pixabay • Rawpixel • Photos libres de droits
Conception et réalisation Service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr
Tirages 8 000 ex.
Impression Lorraine Graphic imprimerie
Dépôt légal Bibliothèque municipale de Nancy
Villers Nouvelles n° 75 - Eté 2023



édito

La presse l'a beaucoup relayé : jamais les budgets des communes n'auront été aussi difficiles à boucler ! Énergie en forte hausse, inflation alimentaire, baisse des dotations de l'Etat…

À Villers, plus qu'ailleurs, nous sommes confrontés à cette réalité. Quand la dotation de fonctionnement est 8 fois inférieure par habitant à celle d'une ville voisine, quand nos équipements sont datés des années 70 quand Villers poussait comme un champignon, l'exercice ressemble à la quadrature du cercle !

Alors nous faisons des choix.

Notre premier choix, c'est de penser à Jules, 11 ans, que vous trouvez en couverture. Cette fois c'est Jules, mais ça aurait pu être aussi une seniore, une famille ou tout Villarois qui a besoin de nos services publics. Ce premier choix, c'est de maintenir la qualité de vie et de service sur notre territoire. C'est donc de faire autant… avec moins, et de répartir les efforts de façon juste et équitable.

C'est pour cela que, pour la neuvième année, et contrairement aux propositions répétées de la minorité municipale, nous maintenons les taux d'imposition à Villers. Parce que les augmenter aujourd'hui serait injuste : la réévaluation annuelle décidée par la loi pour tenir compte de l'inflation est déjà de 7 %.

En plus, avec la disparition de la taxe d'habitation, seule une fraction des habitants paie l'impôt local avec la taxe foncière. « Les riches ! » disent certains, qui sans doute, n'ont pas croisé au quotidien les retraités et les familles pour qui l'acquisition d'un logement, si difficile soit elle, est l'occasion de constituer leur seul capital.

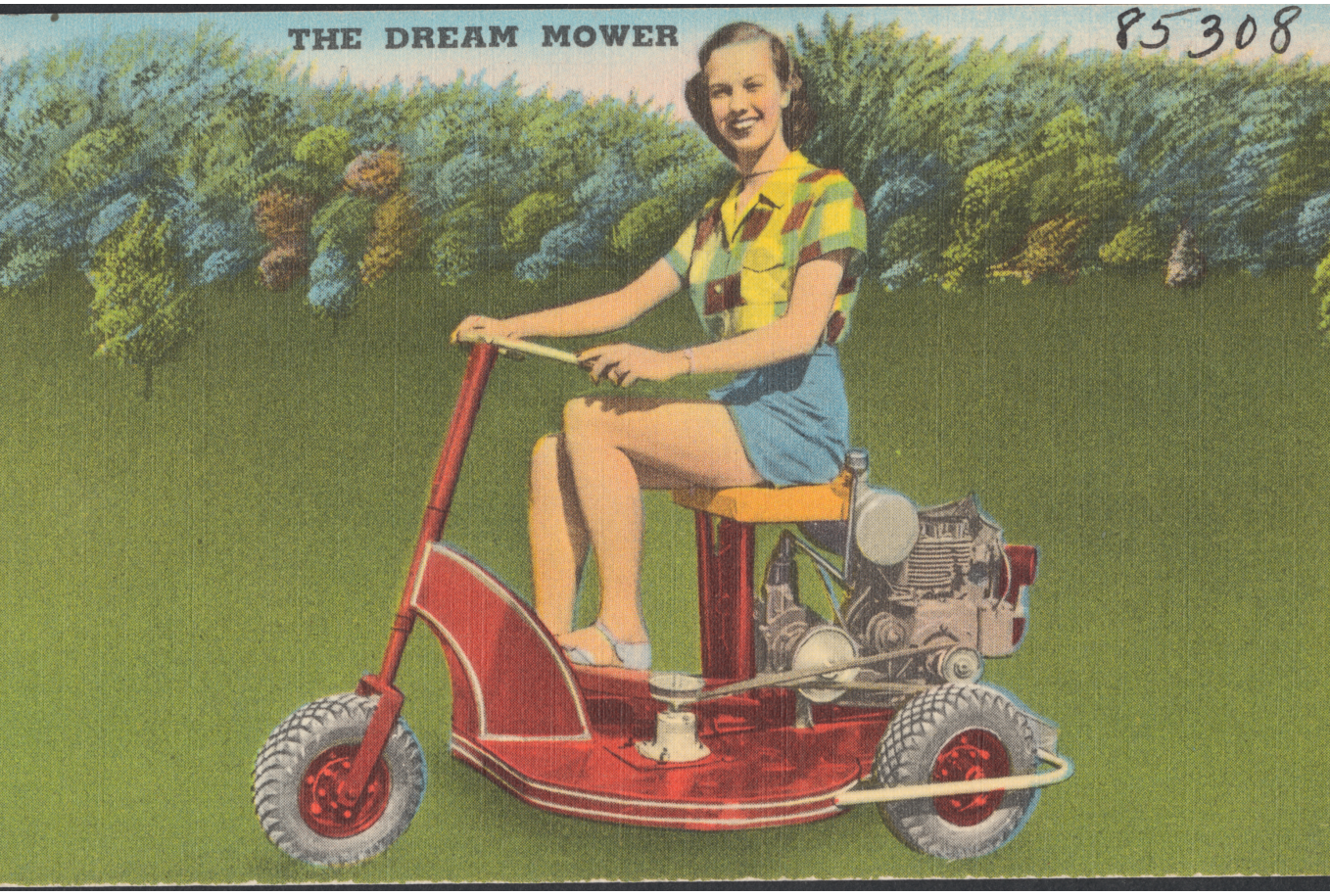
Alors il faut faire feu de tous bois pour réaliser ce tour de force budgétaire : chasser toujours mieux les subventions, notamment pour la rénovation énergétique ; mettre en place des solutions nouvelles, dans l'organisation des services comme dans le fleurissement par exemple ; se serrer les coudes aussi, quand on chauffe un peu moins comme quand on demande aux associations de faire, elles aussi, des efforts (merci à elles) ; mobiliser toutes les bonnes volontés du territoire pour accompagner et améliorer le service public : référents de quartier, voisins solidaires et attentifs, équipiers du climat…

Grâce à cela, nous parvenons à augmenter nos tarifs municipaux, notamment de cantine, moins que l'inflation. Grâce à cela, nous préservons nos moyens d'investissement : la rénovation complète de l'offre d'hébergement pour nos seniors, à la résidence Paul Adam comme à Clairlieu ; la restructuration de notre MJC Jean Savine, pour l'adapter au climat, à tous les usagers et à de nouvelles activités pour tous les âges ; la modernisation complète de nos aires de jeux pour enfants et la pose d'équipements plus sportifs ; et bientôt l'adaptation de nos écoles au changement climatique.

Ce numéro budgétaire vous présente comment, avec Valérie Rampont, adjointe aux finances, mais aussi avec tous les élus, nous nous y prenons pour y parvenir !

Bon été à toutes et tous, ce numéro vous rappelle les précautions à prendre pour en profiter au mieux !

Tondeuses et scies à nerfs



Les bruits gênants pour le voisinage par leur intensité et leur durée sont interdits sur tout le territoire de la commune même si des dérogations individuelles ou collectives peuvent être accordées à l'occasion de manifestations commerciales ou fêtes.

Mais chacun, simple particulier ou gérant d'établissement dont l'activité peut troubler le voisinage doit veiller à éviter toute gêne pour le voisinage. Les entrepreneurs, en particulier, doivent prendre toutes mesures pour en diminuer au maximum l'intensité d'émission lorsque leurs engins de chantier bruyants fonctionnent à proximité d'établissements de soins, de haltes-garderies ou d'établissements recevant des personnes âgées.

C'est de saison !

Les travaux bruyants effectués avec tondeuses à gazon, motoculteurs et autres engins ne peuvent être réalisés que :

- les jours ouvrables de 8 à 20 heures
- les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

Pour les professionnels, il est demandé de ne pas utiliser d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature que ce soit, entre 20h et 7h du matin (sauf dérogation ou autorisation relevant d'autres réglementations).

Vous êtes nouveau Villarois ?



Rencontrez vos élus et découvrez la ville, le samedi 2 septembre 2023.

Au programme : petit-déjeuner d'accueil, visite de la commune en bus, rencontre avec les associations au cours d'un apéritif offert par le comité des fêtes juste avant le lancement officiel de la fête des vendanges.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux nouveaux habitants au début du mois d'août.

Si vous n'en êtes pas destinataire, contactez le service communication.
Les inscriptions sont obligatoires afin de nous permettre de réserver les bus et vous accueillir comme nos hôtes privilégiés !

Infos / inscriptions :
communication@villerslesnancy.fr ou 03 83 92 32 48 et en ligne sur villerslesnancy.fr

Ce trottoir est à vous



Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs et caniveaux en limite de propriété est à la charge des occupants de l'habitation, propriétaires ou locataires, et cela en toute saison.

En balayant, désherbant ou en déneigeant, vous permettez aux agents en charge de la propreté de se concentrer sur d'autres espaces publics (ponts, îlots de voirie, centre des places, allées piétonnes, pistes cyclables...) ou sur le fil d'eau des caniveaux.

Dans le cas d'un habitat collectif, la responsabilité incombe à la copropriété ou son gestionnaire (syndic de copropriété).

Rendez-vous sur le site de la Maison de l'habitat et du développement durable pour en savoir plus : **mhdd.grandnancy.eu**

L'association REALISE fait appel à votre engagement citoyen



L'association REALISE développe sa recherche de bénévoles autour de l'accompagnement à la scolarité et au soutien scolaire.

L'objectif n'est pas tant de faire monter les notes mais plutôt d'accompagner un enfant avec tous les bienfaits que cela comporte : confiance en soi, méthode (apprendre à apprendre), se poser des questions autour de l'intérêt de l'école...

Mais les besoins vont au-delà. Les enfants de REALISE vivent toujours en collectif. Lorsqu'une personne s'intéresse à l'un d'eux, individuellement, échange sans jouer le psy, accorde un peu de temps, c'est une respiration pour l'enfant.

Qu'elles soient culturelles, sportives, liées au jardinage, les activités partagées avec l'enfant sont prétextes à créer du lien.

La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants prévoit d'ailleurs que les enfants pris en charge puissent avoir un parrain/marraine. C'est un engagement citoyen au profit de la protection de l'enfant.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous aimez transmettre, vous voulez accompagner un enfant ? Il vous suffit de contacter REALISE. Un temps d'échanges et d'informations vous permettra de mieux connaître l'association, de savoir comment vous y prendre et d'évaluer votre motivation.

Plus d'infos sur realise.asso.fr

Par mail à candidature.benevolat@realise.asso.fr
ou par téléphone au 03 83 41 50 72

Sonia, facilitatrice de vos démarches administratives en ligne

Sonia Battistini est la conseillère numérique de la mairie de Villers. Son rôle est d'accompagner les habitants du territoire aux pratiques informatiques devenues essentielles.

Elle apporte :

• un soutien aux habitants dans leurs usages quotidiens du numérique,

• une autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne,

• une sensibilisation aux enjeux du numérique en favorisant les usages citoyens et critiques.

Elle accueille les Villarois le mercredi sur rdv au sein du service solidarité et anime des ateliers dans différents lieux : espace de vie sociale à la MJC Jean Savine, maison des services publics, résidences-autonomie...

Pour toute demande d'aide à vos démarches numériques, contactez le CCAS au 03 83 92 12 18



Sécheresse : gare à l'eau

Compte tenu de la situation hydrologique et météorologique, la préfecture de Meurthe-et-Moselle a décidé de placer le département en vigilance sécheresse.

Si cela n'entraîne pas de restriction d'usage de l'eau, il est néanmoins fait appel à une sobriété des usages et une prise de conscience de l'ensemble des usagers de l'eau : collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers.

Téléchargez l'application EauSec54 ! Elle vous permet de connaître facilement et en direct les restrictions qui s'imposent en fonction de vos usages.

Soyez prudents...



Plusieurs cas de démarchages frauduleux et d'abus de confiance ont été signalés, caractérisés par un mode opératoire bien rôdé et un profil de victimes récurrent.

Dans la majorité des cas, il s'agit de femmes âgées et, le plus souvent, seules. Les personnes interviennent sous couvert de travaux à effectuer d'urgence. Leur présence tombe à pic et leur bagou vous emporte loin de toute suspicion.

Dans le cas de tous démarchages, soyez prudents. Que cela concerne la fibre, des tuiles cassées sur votre toit, un risque électrique, une canalisation défectueuse... Si vous n'êtes pas à l'origine de la demande, il convient de rester réservé et d'oser dire non.

Et partez tranquille !

Comme chaque année, la police municipale participe à l'opération Tranquillité vacances, mise en place par le ministère de l'intérieur.

Un système désormais bien connu de tous, qui permet aux habitants s'absentant durant une période prolongée, de se signaler auprès des services de la police nationale, municipale ou de la gendarmerie. Des patrouilles sont ensuite organisées régulièrement autour du domicile.



Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la police municipale, l'accueil de la mairie et l'agence postale communale de Clairlieu. L'occasion également de récupérer une précieuse plaquette d'information qui regroupe une mine de conseils pour partir sereinement !

N'hésitez pas à prévenir aussi vos voisins afin qu'ils ne s'inquiètent inutilement ou qu'ils portent une attention plus particulière et bienveillante à votre domicile.

Infos au 06 17 50 43 20 ou par mail à policemunicipale@villerslesnancy.fr et sur Inscriptions sur www.service-public.fr

3, 2, 1, jouez !



Pour Lison et Mélanie sa maman, le spot de glisse incontournable, c'est le toboggan de Clairlieu.

Après la création de l'aire de jeux à Clairlieu, les services de la Ville procèdent à la remise en état des modules sur l'ensemble du territoire. Les projets pour les plus grands s'affinent sur la base des résultats de l'enquête menée.
Les propositions feront l'objet d'une présentation publique. En attendant, prêts ? Jouez !

Petite enfance, en bref

Petit rappel : c'est avant l'été qu'on organise sa rentrée et la garde des tout-petits. Le **relais petite enfance** est là pour vous orienter vers un mode d'accueil mais aussi vous accompagner, vous conseiller... Et passer l'été sereinement. Le relais petite enfance est **fermé du 29 juillet au 27 août**.

Qu'il pleuve ou que la chaleur soit écrasante, on peut encore aller s'amuser à bonne température à la **ludothèque** jusqu'au 21 juillet.

Et jusqu'à la même date, on peut aussi échanger entre parents, entre grands-parents et jouer ensemble au **Canap'**, sur les 3 sites de la ville. La rentrée du lieu accueil parents-enfants (LAPE dit le Canap') et de la ludothèque est le 11 septembre.

Plus d'infos auprès du pôle petite enfance
Centre socio-culturel Le Placieux
16 boulevard du Docteur Cattenoz
rpe.villers@villerslesnancy.fr
ou 06 49 24 38 14

Sauver des vies, c'est à la portée de tous !

Depuis 9 ans, en partenariat avec l'association Grand Nancy Défi'b, la commune de Villers a mis en place un réseau de sauveteurs volontaires de proximité (SVP).

Grâce à leur intervention précoce, quatre personnes victimes d'un arrêt cardiaque ont déjà pu être sauvées à Villers.



Face à une personne inconsciente et qui ne respire plus, il est indispensable d'agir avant l'arrivée des secours. Si aucun geste n'est pratiqué immédiatement, l'issue est le plus souvent fatale car les chances de survie diminuent de 10 % par minute, alors que le délai moyen d'intervention des secours est de 11 minutes.

Déclenchés par le **SAMU** ou les **sapeurs-pompiers** par le biais des applications gratuites **SAUV life** et **Staying Alive**, les sauveteurs peuvent intervenir rapidement à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail afin de réaliser un massage cardiaque et poser un défibrillateur.

En moyenne, on dénombre une dizaine d'arrêts cardiaques à Villers chaque année.

Pour atteindre 30 % de taux de survie, comme dans certaines villes étrangères, il est indispensable d'étoffer le nombre de volontaires, surtout après quelques années de fonctionnement ralenti en raison de la crise sanitaire.

Seul un nombre plus important de sauveteurs volontaires de proximité dans chaque quartier renforcera l'efficacité du dispositif et permettra d'atteindre l'objectif.

L'enjeu est de sauver trois vies par an sur le territoire de la commune, sachant que tout le monde peut un jour être victime d'un arrêt cardiaque. C'est dire l'importance de cet engagement citoyen ouvert à toute personne majeure qui, après une réunion d'intégration de 3 heures, devient opérationnelle.

Plus d'informations sur grandnancydefib.fr



Les applis

Les applis « qui sauvent » peuvent vous guider dans les gestes de premiers secours, vous permettre de localiser un défibrillateur en cas d'urgence ou en signaler de nouveaux. Elles sont compatibles sur iPhone et Android.

STAYING ALIVE

LE BON SAMARITAIN

SAUV life

Merci madame Picaud !



Elisabeth et Jacques Picaud, pionniers de la solidarité à Villers.

En 2003, Elisabeth Picaud, alors Adjointe au Maire, dépose les statuts de l'association **La Maison de la solidarité du Placieux** avec une poignée de bénévoles. En 2005, après un bon nombre de réunions, **L'épicerie solidaire** ouvre au public, rue Albert 1er. En 2018, l'association a rejoint les locaux de la MJC Jean Savine et Elisabeth Picaud cède la présidence à Marie-Claude Pérignon et Henri Schmitz.

Femme de solidarité, femme de partage, femme de foi, femme de convictions, elle a été une pionnière dans le domaine des solidarités. Inhumée le 7 juin dernier, elle a rejoint Jacques, son époux qui a été un soutien indéfectible dans cette aventure humaine exemplaire.

Pour lui rendre l'hommage qui lui revient, la Ville baptisera l'école élémentaire Pagnol à son nom.



La maison de la solidar

Marie-Claude Pérignon n'est pas très attachée au titre de présidente. Elle préfère l'acronyme de BTT (bénévole tout terrain). Elle passe des dossiers de subventions aux courses qui alimentent les rayons avec la même implication. L'épicerie solidaire est installée dans les locaux de l'ancienne école Pagnol. Dans ses rayons, il y a des produits à tout petit prix mais c'est aussi un espace de liens, d'échanges et qui compte sur l'engagement d'une douzaine de bénévoles.

Comment ça fonctionne ?

L'épicerie est accessible aux bénéficiaires le premier et le dernier vendredi du mois mais elle s'adapte aussi aux nécessités d'urgences ou aux demandes du CCAS. Le principe du fonctionnement s'appuie sur ce lien étroit. Les bénéficiaires ont d'abord été reçus auprès du CCAS qui nous les envoie. On ne vient pas directement. Ce cadre est un gros avantage



L'accueil se fait plutôt dans la bonne humeur à La Maison de la solidarité avec (de gauche à droite) Marie-Odile, Evelyne, Michèle, Michel, Geneviève, Catherine, Marie-Claude, Marie-Thérèse, Julie et Henri qui ont maltraité leurs genoux pour la photo...

ité : 3 questions à Marie-Claude Pérignon

puisqu'ils sont, de fait, accompagnés. Il y a un projet pour chacun. Elisabeth Picaud y tenait. Il ne s'agit pas de donner pour donner, il faut aller plus loin pour permettre à chacun de reconstruire une vie.

L'inflation grossit-elle le rang des familles que vous recevez ?

Pas pour le moment mais nous savons que des familles ukrainiennes vont bientôt venir. Nous revoyons actuellement notre liste pour savoir si on peut l'étoffer. Concernant la cinquantaine de familles qui viennent une fois par mois, certains ont besoin d'une double distribution mensuelle. Nous réfléchissons à des changements pour la rentrée. J'aimerais que les Villarois prennent conscience que, même à Villers, il y a aussi des pauvres, notamment des seniors qui n'osent pas demander. J'aimerais que les habitants les aiguillent vers nous ou vers le CCAS. On parle beaucoup du vivre ensemble. Donnons-lui vie.

Des projets ?

A d'autres formes de soutien, oui ! La nouveauté, c'est la présence de Julie, assistante sociale du CCAS, qui a aménagé un petit coin à proximité pour prendre le temps de rencontrer les bénéficiaires dans un autre cadre.

Entre Charlotte et Muriel de l'espace de vie sociale, et Marie-Odile, notre bénévole qui s'occupe de l'atelier cuisine, il y a aussi du nouveau. Elles ont cherché des idées de recettes à réaliser à partir des produits qu'on trouve dans la boutique. Ça a franchement intéressé les bénéficiaires. Nous allons sans doute le renouveler à partir de la rentrée.

Et trouver des bénévoles qui ne soient pas dans 3, 5 ou plus d'associations. La Maison de la solidarité, c'est un engagement entier.

Jules, le détonnant cocktail !

Prenez un shaker. Mettez-y une améthyste, Charlie et la chocolaterie, une balle de ping-pong, une éponge tawashi, une écaille de stégosaure, deux larmes d'Hermès et de la poussière d'étoiles. Agitez et versez dans un contenant assez grand pour dévorer tranquillement un roman. Ajoutez trois cubes glacés de Minecraft : votre Jules est prêt.

Jules a 11 ans. Il termine son année de CM2 à l'école des Aiguillettes. Il est enfant unique et c'est bien : « *personne ne me pique mes affaires !* ».

A l'école, ce qu'il préfère, c'est l'Histoire et la Science.

A côté de l'école, outre les trois romans par semaine qu'il dévore, il pratique le théâtre à **La Roële**.
Se déplacer dans l'espace sans la lourdeur des regards, se mettre dans une autre peau, la sensation de liberté, pouvoir improviser... Tout ça, Jules adore. Au programme l'adaptation de **Charlie et la chocolaterie** dans laquelle il a décroché le premier rôle. Une belle surprise qui décuple son engouement pour la pratique théâtrale.

Acteur dans 20 ans ? Non. Mais continuer en amateur oui. Dans 20 ans, il sera paléontologue youtubeur. Paléo-zoologue plus précisément : celui qui s'occupe des animaux du mésozoïque (soit l'ère des dinosaures).

Jules a été élu au conseil municipal d'enfants. Il aime participer à la prise de décision. « Attendre sans rien dire pour qu'à la fin ça ne nous plaise pas, ce n'est pas mon truc. Quand la décision est prise, on ne peut plus y faire grand-chose. »





Au sein de l'association Der responsable du pôle enfant de la nature, il propose des l'environnement ou fabrica (en chaussette recyclée).

Cette passion s'est tissée au fil des années. Passion de l'espace et des planètes vers 4 ans pour doucement s'intéresser aux minéraux. Au détour d'une roche portant une empreinte fossile, Jules découvre l'ère des dinosaures : la vocation est née. Le sujet est creusé, méticuleusement.
Très au fait des dernières découvertes scientifiques, il est inutile de lui parler de **Jurassic Park** (qu'il n'a d'ailleurs pas regardé jusqu'au bout).

« *Les dinosaures n'y sont pas scientifiques !* ».

Pas moyen de plaisanter à ce sujet : la science est exacte ! Et l'exactitude, Jules y tient même si c'est la maîtresse qui parle du soleil comme d'une planète, il faut rectifier : « ***c'est une étoile*** ».

De la géologie aux jeux vidéo, il n'y a qu'un pas avec **Minecraft**, une passion récente dans laquelle il est encore question de minéraux... Jules construit principalement en **redstone**, un peu comme l'électricité dans la vraie vie, des portes invisibles qui servent à voyager dans d'autres espaces. Il aime l'idée d'un monde idéal et parfait. Avec **Minecraft** et **Mario Odyssey**, il est acteur de cet environnement idéal et virtuel. Il a aussi trouvé matière à échanges avec les copains d'école.

A 11 ans, Jules cultive, au travers de ses passions, une liberté d'être et de penser plutôt singulière. Il n'est pas franchement préoccupé par l'image des autres et celle qu'il renvoie aux autres. Si on lui dit maladroitement « mademoiselle » dans un magasin à cause de ses cheveux longs, il s'en fiche. Ça n'est pas grave et *ça n'est pas une insulte* répond-il.

La force de Jules est d'évoluer dans un monde qu'il crée à sa façon, selon ses passions. C'est un monde bien réel qui respecte les autres et n'est pas fermé. Dans sa chambre de futur paléo-zoologue, à mi-chemin entre la bibliothèque et le musée, Jules est Jules et laisse de la place à tout le monde.

Son message aux Villarois

« Essayons de laisser la ville la plus propre possible. C'est quand même pas difficile de trouver une poubelle ! »

*mande à Jo, Jules est
. Au cours de la fête
ateliers : quizz sur
tion d'éponge tawashi*



Je n'ai pas envie de me retrouver dans 50 ans sur une planète où il fait 20 degrés tous les jours en hiver, où on ne sait plus ce qu'est la neige. Ça m'inquiète.

Un budget responsable pour mieux investir

Construire un budget, c'est prévoir des dépenses pour le fonctionnement et les investissements de la commune en les équilibrant avec des recettes diverses. C'est aussi prévoir dans un contexte national et internationnal pas toujours simple...

La section **fonctionnement** du budget intègre les charges liées aux services publics du quotidien (repas pour les cantines et les résidences autonomie, électricité et gaz, maintenance des équipements municipaux, fournitures, animations culturelles et sportives, sécurité...) mais également les salaires des agents municipaux ainsi que les subventions versées aux associations et au Centre communal d'action sociale.

La section **investissement** prend en compte les opérations liées à la rénovation ou la construction de bâtiments, les dotations en matériel numérique pour les écoles, les remplacements de véhicules, les aménagements du cimetière...

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
13,6 M€

BUDGET D'INVESTISSEMENT
6,5 M€

0 %
DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

419 €
DETTE PAR HABITANT
MOYENNE NATIONALE 1 034 €

Les 5 points essentiels du budget primitif 2023

UN RECOURS À L'EMPRUNT LIMITÉ

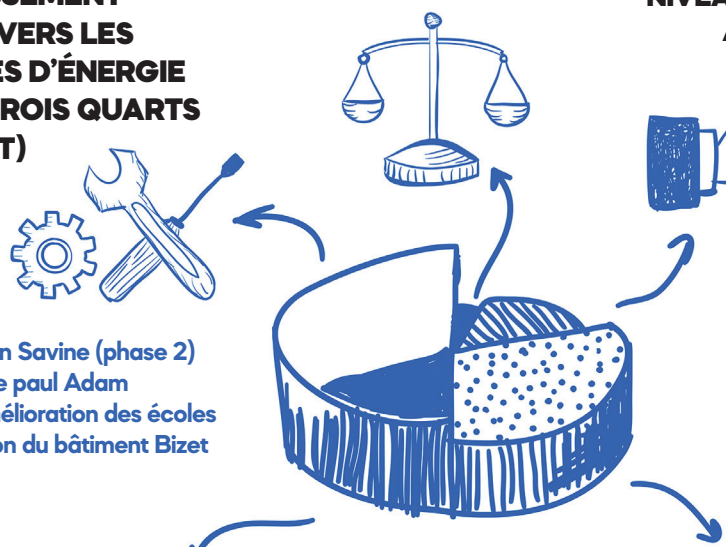
Un emprunt à hauteur maximale de 720 000€ dépendant des subventions qui seront perçues. Il vient compléter le financement des investissements.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ORIENTÉE VERS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (PRÈS DE TROIS QUARTS DU BUDGET)

- MJC Jean Savine (phase 2)
- Résidence paul Adam
- Plan d'amélioration des écoles
- Rénovation du bâtiment Bizet

MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une enveloppe de 47,4 € par association et par habitant en faveur des partenariats avec le tissu associatif qui contribue pleinement à mener les politiques culturelles, sportives, solidaires aux côtés de la commune.



RÉALISATION D'ÉCONOMIES STRUCTURELLES

Au service et non au détriment des politiques communales en dépit de recettes en baisse.

AUCUNE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale, cette stabilité fiscale vaut également pour les tarifs des services municipaux (sauf indexations obligatoires).

Prévoir de manière précise les dépenses en 2023 est une opération complexe. Le contexte géopolitique qui tend le prix des énergies et l'inflation galopante sont autant d'incertitudes pour l'année.

Pour autant le budget construit en 2023 vise 5 enjeux.

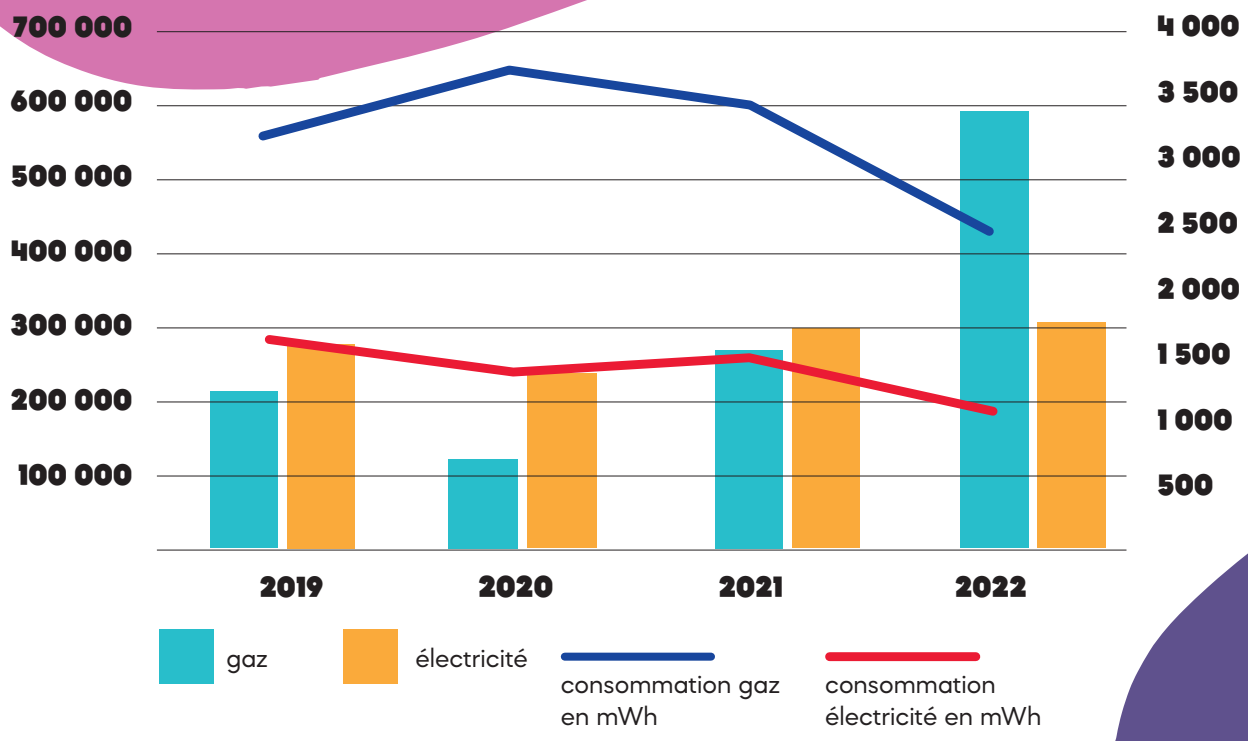
Le premier est de maintenir un haut niveau de subventionnement pour les associations villaroises qui contribuent pleinement à soutenir les politiques culturelles, sportives et solidaires au côté de la Ville.

En 2023, ce sont 705 000 € qui sont consacrés aux subventions directes aux associations. Cet effort de la commune représente 47 € par habitant, soit le double, voire le triple de certaines communes de taille similaire. La commune contribue également à hauteur de 110 000 € au fonctionnement du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Le second est de poursuivre sur la lancée de 2022 à la faveur des économies d'énergies dans les bâtiments communaux.

Grâce à la concertation menée avec l'ensemble des acteurs et des usagers pour repenser la logique d'occupation des locaux,

Evolution des dépenses et des consommations d'énergie



la baisse des consommations a été significative.

En complément de cette campagne de changement des usages, la Ville poursuit sa politique d'investissement en faveur des économies d'énergies. Le montant des investissements 2023 liés au développement durable s'élève à 1,24 million d'euros (voir ci-après).

Ces trois premiers points ne sont accompagnés d'aucune augmentation des taux d'imposition en 2023. Les augmentations constatées sont liées aux indexations légales prévues par la loi de finances. Cet engagement marqué de la municipalité est tenu malgré la baisse continue des dotations de l'Etat. Il nécessite d'une part de trouver des pistes d'économies et, d'autre part, d'imaginer de nouvelles sources de recettes pour maintenir un niveau de service public de qualité.

Enfin, la commune aura recours à l'emprunt cette année pour financer les opérations d'investissement dans une moindre mesure puisque le montant prévu est de 720 000 € maximum. Ce montant variera à la baisse en fonction des subventions obtenues pour les projets éligibles.

Investissement développement durable

BIEN ÊTRE AU TRAVAIL & PRÉVENTION DES RISQUES

Sécurité bardage amiante, réorganisation Hôtel de Ville, document unique des risques

PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL

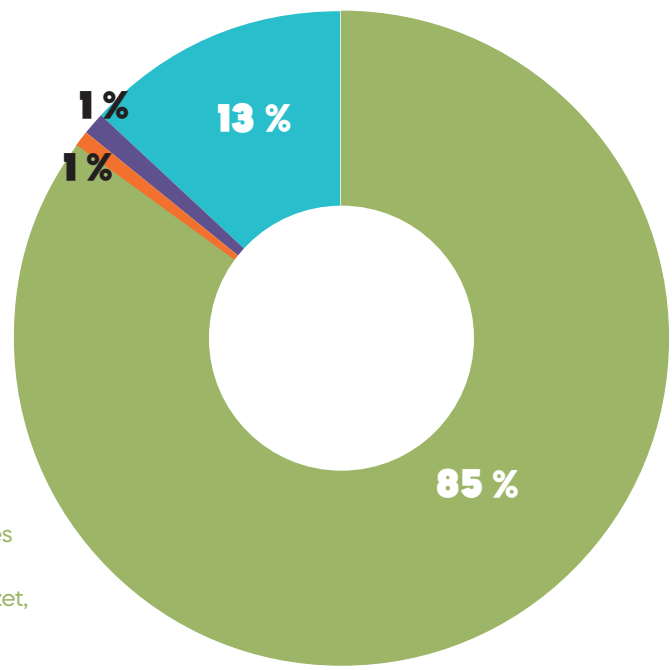
Massifs et outillage, espace naturel sensible, travaux cimetière, actions vallon de Hardeval

GESTION DES DÉCHETS

Composteurs, poubelles de tri, subventions composteurs et récupérateurs

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Résidence autonomie Paul Adam, MJC Jean Savine, travaux dans les écoles, les gymnases et au stade Bambuck, études et travaux G. Bizet, écoles SHL et Déruet, luminaires solaires, rénovation thermique du restaurant scolaire Graffigny



Budget : savoir dompter les incertitudes

Après la crise sanitaire, Valérie Rampont, adjointe aux finances fait face à une contexte national et international tendu, toile de fond d'un budget où il convient de jongler avec les incertitudes.

Nous traversons un contexte mondial de crise : conflit ukrainien, crise énergétique, inflation galopante. Si nous en connaissons les conséquences dans nos vies personnelles, quels en sont les impacts sur le budget de la commune ?

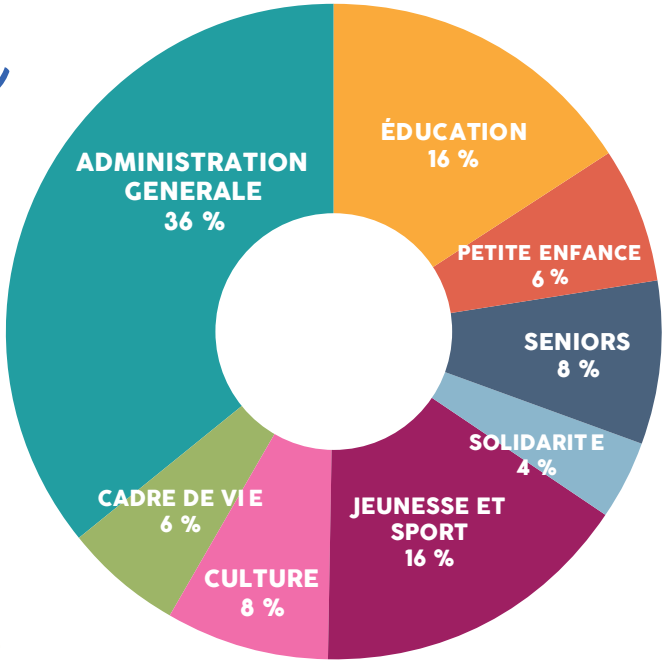
Le budget est de fait contraint par l'inflation et le contexte économique, comme pour les ménages. Concernant les fluides, c'est une augmentation de 34 % pour 2023.

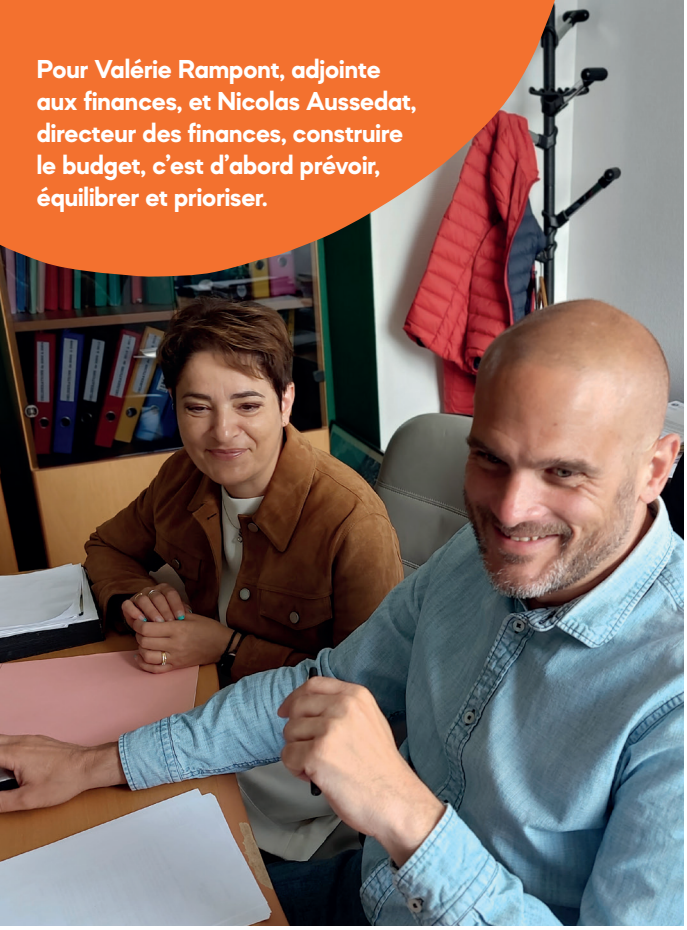
Le travail collaboratif mené avec les agents, les usagers et la municipalité pour tenter de limiter l'impact de la crise énergétique (diminution des plannings de chauffe des bâtiments, diminution des températures, nouvelles organisations des usages, adaptation technique) nous évite le pire mais ne nous épargne pas de cette augmentation.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) prévue dans le projet de loi de finances pour 2023 est portée de 210 à 320 millions d'euros : la commune de Villers-lès-Nancy en bénéficie-t-elle ?

Pour contrer les effets de la crise énergétique et de l'inflation, l'Etat a, dans sa loi de finances, acté le maintien exceptionnel de la dotation générale de fonctionnement pour 2023. Cette dotation diminuera pour Villers-lès-Nancy au gré d'une légère baisse de la population communale. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que depuis 2018, cette DGF attribuée à Villers-lès-Nancy baisse chaque année. Cette diminution reprendra inéluctablement dès 2024, la commune n'étant par ailleurs pas éligible aux dotations de solidarité.

Fonctionnement par politique publique





Pour Valérie Rampont, adjointe aux finances, et Nicolas Aussedat, directeur des finances, construire le budget, c'est d'abord prévoir, équilibrer et prioriser.

Grâce aux dispositions prises pour le maintien exceptionnel de la DGF, nous avons le même montant (très légère baisse liée à une diminution de la population de la commune). Mais la diminution reprendra l'an prochain…

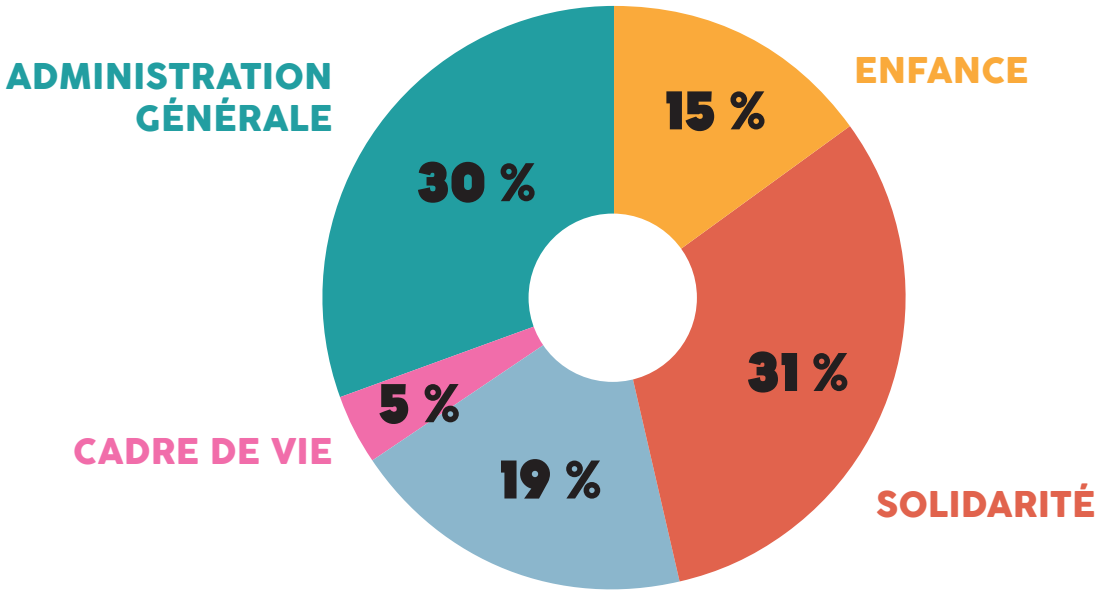
Si vous deviez résumer le budget 2023 à 3 idées fortes, lesquelles seraient-elles ?

Malgré l'inflation, nous faisons le choix d'une politique d'investissement soutenue et orientée vers les investissements durables. La ville concentre sa capacité d'investissement sur des programmes permettant de moderniser et d'améliorer les équipements municipaux dans un objectif de réduction des consommations d'énergie et de développement durable.

Nous maintenons les services aux Villarois avec exigence comme dans le cadre des travaux de la résidence autonomie Paul Adam et de la MJC Jean Savine, tout comme les subventions attribuées aux associations.

Et tout cela, comme nous nous y sommes engagés depuis 2014, sans augmenter l'impôt communal. Nous n'avons donc pas choisi la solution de facilité comme beaucoup. Quand on se creuse les méninges, on y parvient.

Investissement par politique publique





Budget : impliquer pour innover

Prendre des risques en matière de culture sans nuire aux finances de la Ville, c'est le pari un peu fou de l'été à Villers. Qu'il s'agisse de l'exposition de Ben ou des concerts de Gautier Capuçon, tout est question de (bonne) volonté.

Financer l'exposition d'un artiste de renommée internationale comme **Ben Vautier** à Villers s'est posé comme un défi pour les élus. Seule solution possible pour y parvenir : le **mécénat**. Pari tenu puisque cet événement repose entièrement sur les mécènes qui ont bien voulu tenter l'aventure aux côtés de la Ville.



Des entrées payantes à prix doux (3 et 5 €) permettent de développer un travail de **médiation culturelle** autour de l'exposition.

Depuis son ouverture le 26 mai dernier, plus de 1 500 enfants et adultes de tout le département ont pu accéder gratuitement à l'exposition mais ont aussi bénéficié d'ateliers de sensibilisation et de pratique autour de l'oeuvre de Ben.

Aux côtés des mécènes, il y a aussi les **partenaires** qui ont accepté de s'impliquer avec la Ville. Pour Ben, certes, mais aussi pour permettre à Villers d'accueillir deux concerts exceptionnels de **Gautier Capuçon** les 8 et 9 juillet.

Dans le cadre du 4e festival **Un été en France**, financé par la Société générale, le parc Madame de Graffigny ouvre ses portes gratuitement à une aventure humaine extraordinaire à laquelle Gautier Capuçon invite de jeunes talents à se produire à ses côtés. Des écoliers de Vandoeuvre issus de l'association **Orchestre à l'École** joueront également aux côtés du violoncelliste.

On n'a pas de pétrole à Villers mais on a des partenaires et des mécènes, et on leur dit merci !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

DT08-285-21A – BABEL

Epidémie, canicule, grand froid ?
Inscrivez-vous sur le registre de veille sanitaire et sociale.

En cas de forte chaleur, de vague de froid intense ou d'épidémie, toutes les personnes âgées et/ou handicapées inscrites sur ce registre sont contactées par le ***Centre communal d'action sociale*** (CCAS) qui s'assure que tout va bien et rappelle les consignes élémentaires pour éviter tout risque.
La fiche d'inscription ci-dessous permet aux personnes de s'inscrire ou d'être inscrites sur le registre de veille sanitaire et sociale. Elle est à renvoyer ou à déposer au ***Pôle seniors***, à l'adresse indiquée en bas de la fiche.

Plus d'infos au 03 83 92 12 18

FICHE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE DE VEILLE SANITAIRE ET SOCIALE

NOM : ..... **PRÉNOM :** .....

DATE DE NAISSANCE : ..... **TÉL :** .....

ADRESSE : .....

.....

.....

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : ..... **PRÉNOM :** .....

TÉL : ..... **LIEN :** .....

Je souhaite être inscrit(e) sur le registre pour bénéficier d'une aide en cas de déclenchement du plan d'urgence.

SIGNATURE :

SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FAITE PAR UNE TIERCE PERSONNE

NOM : ..... **PRÉNOM :** .....

QUALITÉ : .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NOM ET TÉLÉPHONE DU MÉDECIN TRAITANT : .....

INFIRMIER - NOM ET TÉLÉPHONE : .....

..... FRÉQUENCE DE SA VENUE : .....

FAMILLE - NOM, LIEN DE PARENTÉ ET TÉLÉPHONE : .....

..... FRÉQUENCE DE SA VENUE : .....

AIDE À DOMICILE - NOM PERSONNE / ASSOCIATION : .....

..... FRÉQUENCE DE SA VENUE : .....

VOISINAGE - NOM ET TÉLÉPHONE : .....

..... FRÉQUENCE DE SA VENUE : .....

FORMULAIRE À METTRE DANS UNE ENVELOPPE FERMÉE
À RETOURNER à l'adresse : Pôle Seniors - Mairie de Villers-lès-Nancy
BP 80028 - 54601 Villers-lès-Nancy Cedex
OU À DÉPOSER au Pôle Seniors, 3 rue Maurice André

Mariages

Claire SZWARCFELD et Olivier POISSE	17/09/2022
Chloé BONARELLI et Jean-Baptiste MEYER	17/09/2022
Marie PAC et Mathieu PERRIN	24/09/2022
Léa GERNIGON et Jocelyn FIDRY	24/09/2022
Charline HOUZELOT et Rémi GERARD	24/09/2022
Louise ROUSSEL et Mickaël RIGOLOT	17/12/2022
Elena BRULIN et Omar MADIOUNE	07/01/2023
Hélène HLADNIK et Salvatore MANCINA	21/01/2023
Christelle PECYNA et Mickaël PIERREL	11/02/2023
Solange YEGONOMO et Cyrille DOTE	25/02/2023
Honoré LICAN et Reynold NOËL	04/03/2023
Inès DAVID et Baptiste LORANG	22/04/2023
Mervé TANLI et Ali KILINÇ	06/05/2023
Clotilde SEMLER et Nicolas TONDON	27/05/2023
Valérie SCHAFF et Philippe BELLOMO	27/05/2023
Melly LABRANA et Nicolas BORIN	10/06/2023
Marine ELIA et Paul DIDELOT	17/06/2023
Claudia ARTZER et Luigi PENCO	24/06/2023

Faites passer l'info !

ANNONCEZ VOS ÉVÉNEMENTS DE RENTRÉE ENVOYEZ-NOUS VOS INFORMATIONS AVANT LE

25 AOÛT 2023

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR VILLERSLESNANCY.FR

Mairie de Villers-lès-Nancy - Service Communication
03 83 92 32 48 ou communication@villerslesnancy.fr

Naissances

Sacha OUDOT ROZANSKA
25/01/2022

Paul YARD
16/03/2022

Alesio BRANDÂO FAVIER
09/09/2022

Antoine STROHL
17/09/2022

Yanis ARIDHI
20/09/2022

Iris ARPAT
24/09/2022

Lilian CLÉMENT
27/09/2022

Diane LAVERRIERE KIEFFER
02/10/2022

Abel MARIONI
06/10/2022

Louis VALENTIN
01/11/2022

Keïla MATTEONI PEN
08/11/2022

Gabrielle MARLIER PIRES
22/11/2022

Olivia BOUCHER
26/11/2022

Sâlim MARI ISMAILI
27/11/2022

Guillaume BERTIN
28/11/2022

Mathis FLORENTIN
02/12/2022

Margot VILLAUME
24/01/2023

Mathéo REGNIER
01/02/2023

Auguste VIENNET DUWELZ
11/02/2023

Jamila MASMOUDI
14/02/2023

Félix ZAVRADYAN
15/02/2023

William WACKER
09/03/2023

Léon CLAVIER JOUAULT
13/04/2023

Nila GUÉRIN
14/04/2023

Emilie REBY
19/04/2023

Léon COUPAMA BISCH
21/04/2023

Jeanne SIMIDE
25/04/2023

Raphaëlle BOULAY FABBRI
02/05/2023



CLÉMENCEAU, LYAUTEY, BICHATON ET LES AUTRES - UN SOIR UNE COMMUNE - ANIMÉ PAR SONIA PICARD

VENDREDI 18 AOÛT 2023 - 19H00

Les noms donnés aux rues se réfèrent souvent à une période de l'Histoire, à un personnage illustre, ou à tout à fait autre chose... Qui décide ? Comment sont choisis les noms de rues d'une commune ? Profitez de cette promenade à travers Villers pour le découvrir en parcourant les rues de manière inédite.

RÉSERVATION SUR NANCY-TOURISME.FR RUBRIQUE VISITES GUIDÉES

Les conseils municipaux sont en ligne !

Réécoutez ou découvrez les débats sur : **www.villerslesnancy.fr** dans la rubrique Mairie
Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la page Facebook Ville de Villers-lès-Nancy Officiel

Votre voisin ne reçoit pas Villers Nouvelles ?

Le dispositif **Oui pub** mis en place à titre expérimental sur les communes de la Métropole du Grand Nancy **ne concerne pas la distribution des publications** des collectivités.
D'autres explications sont possibles :

- il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.
- il habite en limites communales, parfois mal identifiées par les distributeurs.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant son nom et son adresse par mail à ***communication@villerslesnancy.fr***

Infos pratiques

MAIRIE
Les services administratifs de la ville de la ville sont ouverts :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Contact : 03 83 92 12 12 ou
accueil@villerslesnancy.fr

POLICE MUNICIPALE
Permanence de 9h à 11h
les mardis matins
Centre Le Placieux
Boulevard Cattenoz
Contact : 03 83 92 12 13 ou
policemunicipale@villerslesnancy.fr

MSP
La maison des services publics de Clairlieu est ouverte le mardi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Tél. 03 83 97 17 70

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30
Tél. 03 83 47 04 03

ALLO VOIRIE
Pour signaler un défaut sur le domaine public : 03 83 91 81 71 ou www.g-ny.org

EXPRESSION DU GROUPE VILLERS VERTE ET SOLIDAIRE

Armement des policiers

Nous avons appris par hasard, lors du dernier conseil municipal, au détour d'une délibération relative à la formation des policiers municipaux que ceux-ci allaient bénéficier (ou bénéficient déjà ?) d'une autorisation de port d'armes.
Si nous sommes conscients qu'une telle décision nominative relève de la compétence du préfet en réponse à une demande motivée du maire, il n'en demeure pas moins qu'un débat préalable en conseil municipal aurait pu être organisé.
En effet, les missions des policiers municipaux dans une commune comme la nôtre relèvent davantage de la prévention de conflits de voisinage, de la nécessité de nouer des contacts avec les habitants en lien avec des enjeux de sécurité, d'urbanisme, de voirie ou de respect du code de la route.
Porter une arme change les modalités d'intervention, le rapport aux citoyens, mais aussi la nature même des missions.

Le fait que plus de 80 % des policiers municipaux français soient armés ne dispense pas d'une réflexion collective préalable et d'une information des citoyens, c'est pourquoi nous demanderons officiellement qu'un débat en conseil municipal soit organisé à la rentrée pour échanger sur l'évolution des missions confiées et la nature des armes qui seraient autorisées.

Exposition Ben

Rien d'impossible à l'exposition Ben, même le fait de ne pas faire l'unanimité.
Nous dénonçons le fait de ne pas respecter le principe de la galerie en organisant, d'une part, une exposition payante, et d'autre part, nous dénonçons le manque de transparence car, si l'exposition est payante, la publicité autour de l'exposition ne le mentionne nulle part.
La galerie a toujours eu pour objectif de promouvoir les artistes locaux. C'est bien dommage de ne pas les valoriser.
Rien d'impossible à la galerie de M^{me} de Graffigny, même le fait de lui redonner sa fonction première.

LE GROUPE MAJORITAIRE VILLERS ENGAGÉE

Du lien et du soutien

En créant de nouvelles organisations, de nouveaux usages, afin de répondre aux défis humains, aux enjeux énergétiques et aux attentes de nos concitoyens, comme nous vous l'avions annoncé il y a quelques mois, nous voilà dans l'action.
Notre pôle Formation fonctionne bien : nos apprenties et nos stagiaires sont bien intégrés et appréciés des services. Les travaux de rénovation du foyer autonomie Paul Muller avancent pour une livraison dans l'année, l'ancienne école du village devient la maison des Arts Vivants, le centre Jean Savine est opérationnel dans sa première phase pour vous accueillir dans de meilleures conditions. Pour les plus petits, comme pour les plus grands.
C'est aussi assumer le choix de ne pas augmenter le taux d'imposition communale. Nous en avons débattu lors de nos conseils municipaux.
Nous vous remercions, dans votre démarche citoyenne pour les économies d'énergie dans TOUS les bâtiments gérés par notre ville. Nous tous, utilisateurs des infrastructures, Villarois, employés municipaux, avons compris l'enjeu et les changements de nos usages des bâtiments. C'est avec votre aide, le bon sens de chacun que nous mettons en œuvre, ensemble, la meilleure solution.
Et puis, quoi de plus fantastique que d'offrir de nouvelles perspectives culturelles : une exposition Ben qui enthousiasme ses visiteurs grâce à la mise en place d'une médiation culturelle, de multiples concerts par les enfants lors des kermesses de nos écoles, par des groupes musicaux lors de la fête de la musique, par de prodigieux artistes classiques encadrés et motivés par Monsieur Capuçon. De vrais moments où la culture est accessible pour tous, jeunes, moins jeunes. Un vivre ensemble partagé en famille, entre amis, entre concitoyens.
Car plus que jamais, nous, conseillers municipaux et notre Maire en premier chef, avons besoin de vous, de votre soutien, de vos encouragements, de vos suggestions quand elles construisent nos projets.
Ensemble, nous vous soutenons, comme vous nous soutenez. Merci.



66E FÊTE DES VENDANGES

30 AOÛT ! 03 SEPT.

VILLERS-LÈS-NANCY
PARC Mme DE GRAFFIGNY – GRATUIT

VILLERSLESNANCY.FR

- JEANE MANSON
- ALLAN THÉO
- LILY ROSE
- PHOENIX 66
- PIERRE ALEX
- FEU D'ARTIFICE

THÉÂTRE · EXPO · ANIMATIONS
RESTAURATION · BUVETTE
GOÛTER GÉANT · EXPOSANTS

Comité des Fêtes Villers lès Nancy

VILLERS lès NANCY